EPREUVES DE L'ASSR 1 & 2

publié le 07/04/2017

Comme chaque année les élèves de 5° et de 3° passent les épreuves de l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière).
Ces épreuves se dérouleront jeudi 13 et vendredi 14 avril aux horaires suivants :

1 – Jeudi 13 avril 2017 : Classes de 5°

Classe : 5°A 5°B 5°C 5°D
Heure : 15h00 14h00 15h00 14h00

2 – Vendredi 14 avril 2017 : Classes de 3°

Classe / groupe 3°A 3°B/C Esp 1 3°B/C Esp 2 3°D 3°E 3°F
Heure : 12h00-12h30 10h30-11h00 11h30-12h00 10h30-11h00 11h00-11h30 11h00-11h30

La passation de ces épreuves dure une vingtaine de minutes et consiste à répondre à 20 questions d'après un film d'animation. Les élèves peuvent s'y entraîner en suivant le lien : http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/ .

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.